ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

ORIENTATION/GUIDANCE

Application de l'article 117 du Décret du 16 avril 1991

1. La présente demande émane du réseau :

X (1) Communauté française O (1) Provincial et communal

Identité du responsable pour le réseau : Monsieur Jean STEENSELS,

Président du Conseil de coordination. Date et signaturé :

O (1) Libro non confessionnel

2. Intitulé de l'unité de formation :

Orientation / Guidance : Français langue étrangère : Correction phonétique UF 1

CODE DE L'U.F 730680 UMEN	CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 705
3. Finalités de l'unité de formation :	Reprises en annexe n° 1 de 1 page
4. Capacités préalables requises :	Reprises en annexe n° 2 de 1 page
5. Classement de l'unité de formation : O (1) Enseignement secondaire de : o (1) tr	ansition O (1) qualification
du degré : X (1) in	

O (1) Enseignement supérieur de type court Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur

ate de l'accord du Conseil

Pour le classemen	t de l'unite de 1	ormation de i enseigneme	ent superieur	_
roposition de classement		Classement du Conseil supérieur		Date de l'ac supérieur :
Technique	0	Technique	0	
Economique	0	Economique	0	Signature di
Paramédical	0	Paramédical	О	Conseil sup
Social	O	Social	0	
Pédagogique	0	Pédagogique	0	
Agricole	0	Agricole	0	
Maritime	0	Maritime	О	

ignature du Président du onseil supérieur :

6. Caractère occupationnel: O(1) oui X(1)non

Repris en annexe nº de 1 page 7. Constitution des groupes ou regroupement :

Repris en annexe nº de 1 page 8. Programme du (des) cours :

9. Capacités terminales : Reprises en annexe nº de 1 page

Repris en annexe nº de 1 page 10. Chargé(s) de cours :

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'administration(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation : (3)	ユタハム メロコ 川 た ス		Code du domaine de formation : (4) 705
formation: (3)	10		

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Chargé de cours : encadrement :

<u>Dénomination du cours</u>	Classement du cours	Code U	Nombre de périodes - par étudiant x- par groupe d'étudiants
(1)	(2)	(2)	(1) (2)
Orientation/guidance : encadrement	C.G.	X	20

Le nombre de périodes confiées au chargé de cours est prélevé de la dotation de périodes MAIS

n'est pas mentionné sur le titre délivré.

12. Réservé au Service d'inspection:

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)]:

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE

PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

J. LEONARD

Administrateur pédagogique

Date: 19. 08. 06

Signature:

(1) Biffer la mention inutile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Annexe I Page 1
Date: le 09.06.2006

Orientation / Guidance : Français langue étrangère : Correction phonétique UF 1

1. FINALITÉS DE L'UNITÉ DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socioéconomiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- d'approcher le matériel phonique proposé de manière non intellectualisée ;
- de restructurer son audition par une sensibilisation aux éléments phonologiques non perçus par lui;
- de reproduire un segment de phrase selon la prosodie de la langue cible.

Annexe 2 Page 1
Date: le 09.06.2006

Orientation / Guidance : Français langue étrangère : Correction phonétique UF 1

2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

SANS OBJET

Annexe 3 Page 1

Date: le 09.06.2006

Orientation /Guidance : Français langue étrangère : Correction phonétique UF 1

3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est recommandé que le nombre d'étudiants soit limité à 15.

Annexe 4 Page 1

Date: le 09.06.2006

Orientation / Guidance : Français langue étrangère : Correction phonétique UF 1

4. PROGRAMME DES COURS

À partir d'un travail corporel et respiratoire basé sur des techniques de relaxation, de respiration et de gestuelle de soutien, inspirées de la méthode verbo-tonale de correction phonétique et de la méthode articulatoire, il s'agit de mettre en place des attitudes et des stratégies visant à créer les conditions optimales de perception et de reproduction des sons.

Liste des éléments prosodiques et phonologiques que l'étudiant sera capable de percevoir et de reproduire

- les groupes rythmiques
- la mélodie
- l'enchaînement vocalique et consonantique
- la tension et la fréquence des voyelles et des consonnes
- l'intonation

Cette liste ne décrit pas de manière explicite les objectifs didactiques. En outre, la succession des éléments prosodiques et phonologiques est donnée à titre d'exemple et ne reflète donc aucune hiérarchie ou classification significative, notamment pour la disposition séquentielle du matériel didactique. Il est entendu que les éléments prosodiques et phonologiques abordés le seront de manière récurrente en relation avec le niveau linguistique visé au travers des objectifs spécifiques des unités de formation successives.

Annexe 5

Page 1 Date: le 09.06.2006

Orientation /Guidance : Français langue étrangère : Correction phonétique UF 1

5. CAPACITÉS TERMINALES.

Pour atteindre le seuit de réussite, sur base d'exercices, l'étudiant sera capable :

- de lire l'alphabet phonétique international;
- de distinguer et de reproduire les différents sons de la langue cible ;
- d'appliquer les règles de liaison, d'élision et d'enchaînement propres à la langue cible.

Pour la **détermination du degré de maîtrise**, il sera tenu compte de la capacité de l'étudiant à reproduire le plus fidèlement possible la prosodie d'une phrase simple.

Annexe 6 Page 1

Date: le 09.06.2006

Orientation /Guidance : Français langue étrangère : Correction phonétique UF 1

6. PROFIL DU CHARGÉ DE COURS.

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières, issues d'une expérience professionnelle actualisée, en relation avec le programme des cours concernés.